

FORMATION CONTINUE

Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F



saison 2017/2018



Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Article 6 :

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, DEUX sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

Session N°1 : « Découverte du Football d'Animation » : 16 heures

- Module U9 les MARDI 10 et MERCREDI 11 AVRIL 2018
 - o au siège du District à POITIERS de 8h30 à 17h30)



Session N°2 : « Découverte d'un module Complémentaire » : 16 heures

- Module GARDIEN de BUT les JEUDI 19 et VENDREDI 20 AVRIL 2018
 - o au complexe sportif de St Nicolas à POITIERS de 8h30 à 17h30)

Modalités d'inscription :

Pour participer à cette session, vous devrez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA :

<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/>

INSCRIPTIONS FORMATIONS

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient votre projet de formation et a créé des bons formation destinés à financer votre participation aux différents modules des certificats fédéraux.

2 types de bons formation sont disponibles en libre téléchargement ci-dessous :

Ces bons d'un montant de 25 € utilisables dans la limite de deux bons par personne et par saison (un bon maximum par module) pour tous modules de 15h ou moins, des CFF1 à 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations de recyclages de niveau 4 :

Bon formation « Colecteur » – 25 € pdf

Ces bons d'un montant de 25 € utilisables pour tous modules du Parcours l'Adress de Formation des Dirigeants :

Bon formation dirigeant « Parcours l'Adress de Formation des Dirigeants » – 25 € pdf

Ces bons s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de votre Ligue ou de votre District.

Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon.

FORMATION D'ENTRAINEUR GÉNÉRALISTE

NIVEAU 3
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL

NIVEAU 4
INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL

LIGUES ET DISTRICTS

CFF1	CFF2	CFF3	CFF4
CERTIFICATION	CERTIFICATION	CERTIFICATION	CERTIFICATION
MODULE 25H (préciser)	MODULE 25H (préciser)	MODULE 25H (préciser)	MODULE 25H (préciser)
U8	U9	U10	PROJET ASSOCIATIF
U11	U12	SÉNIORS	PROJET SPORTIF - ÉDUCATIF

Arbitrage | Sécurité | Santé | Santé-Sécurité (32h)

CERTIFICATS DE SPÉCIALISTE

LIGUES ET DISTRICTS

GARDIEN DE BUT	FOOTBALL	BEACH SOCCER	PRÉPAREUR ATHLÉTIQUE
CERTIFICATION	CERTIFICATION	CERTIFICATION	CERTIFICATION
MODULE 25H (préciser module ou spécialité)	MODULE 25H (préciser module ou spécialité)	MODULE 25H (préciser module ou spécialité)	MODULE 25H (préciser module)
PERFECTIONNEMENT	PERFECTIONNEMENT	PERFECTIONNEMENT	
DÉCOUVERTE	DÉCOUVERTE	DÉCOUVERTE	

ATTESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : Handicap | Football urbain | U5-U7 | Animatrice fédérale de football

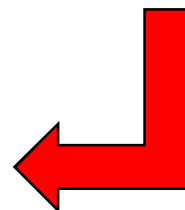
FORMATIONS CONTINUES

NIVEAU 3 ET 4

NIVEAU 3

NIVEAU 4

Rubrique
« FORMATIONS CONTINUES »



Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F. Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,
C.T 86.

